

COMMUNE
DE
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
DORDOGNE
24250

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/10/2022
Reçu en préfecture le 02/11/2022
Affiché le 3.11.2022
ID : 024-212400915-20221027-2022_36-DE

Téléphone 05 53 31 41 31
Télécopie 05 53 31 41 32
E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

N° 36/2022

Nombre de conseillers
en exercice : 14

L'an deux mille vingt deux

présents : 13

Le 27 octobre

votants : 14

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire
Date de la convocation du conseil : 21 octobre 2022
Secrétaire de séance : Stéphane ALVES DE MATOS
PRESENTS: M Mes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Éric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Anaïs SARDAN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.
EXCUSEE: Claudia STAUBMANN a donné procuration à Éric CHERON

OBJET :
DEMANDE DE SUBVENTION
SECURISATION RD50
AVEC FUSION DES 2°
ET 3° TRANCHES

Mme La maire indique au conseil municipal que suite à la demande du Conseil Départemental, les tranches 2 (sécurisation de la RD50) et 3 (création du carrefour Giratoire) devront être regroupées afin que le revêtement soit effectué en une seule fois à la fin du 1^{er} semestre 2023.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,
-Accepte la fusion proposée des 2^{ème} et 3^{ème} tranches sur base du nouvel estimatif de 350 941,50 € HT fourni par le maitre d'œuvre
-Charge Mme La Maire de demander les subventions au Département et à l'Etat.
-Approuve le plan de financement prévisionnel
-Autorise Mme La Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN
LE 28 octobre 2022.

Reçu en Sous-Préfecture
Le 2.11.2022
Publié et notifié le 3.11.2022

Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire

